

## COMITÉ SYNDICAL

Séance du mardi 5 mars 2019

\*\*\*



Délibération 2019\_05\_10

\*\*\*

### Objet : Vote du budget primitif 2019

Le cinq mars deux mille dix-neuf, à 14 heures, dans les locaux mis à disposition par la Mairie de La Varenne, commune déléguée d'Orée d'Anjou, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du vingt-cinq février deux mille dix-neuf, signé par le Président du SYLOA.

#### Étaient présents

Monsieur Christian COUTURIER, Monsieur Éric PROVOST, Madame Chantal BRIÈRE, Monsieur Michel BELOUIN, Monsieur Didier PÉCOT, Monsieur Jean-Yves HENRY, Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, Monsieur Freddy HERVOCHON, Madame Claire TRAMIER, Monsieur Christophe DOUGÉ, Monsieur Jean-Charles JUHEL, Monsieur Claude CAUDAL, Madame Anne LERAY, Monsieur Jean TEURNIER, Monsieur Jean CHARRIER.

#### Étaient excusés ou absents :

Monsieur Jacques ROBERT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Yves HENRY, Monsieur Jean-Paul NICOLAS, Monsieur Guy FRESNEAU, Monsieur Nicolas MARTIN, Madame Sylvie GAUTREAU, Monsieur Marcel COUSIN, Monsieur Jean-Pierre LUCAS.

#### Assistait également

Monsieur Gilles MÉRIODEAU.

**Nombre de votants** : 16 (15 + 1 pouvoir)

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Charles JUHEL

### EXPOSÉ DES MOTIFS

Après avoir brièvement rappelé les éléments du débat d'orientations budgétaires du 15 janvier 2019, Monsieur le Président invite les membres du comité syndical à voter les crédits budgétaires 2019 par chapitre.

Chapitre	Article - Libellé	Dépenses	Recettes
		BP	BP
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
011	Charges à caractère général	425 340,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	372 350,00 €	
66	Charges financières	1 000,00 €	
022	Dépenses imprévues	47 903,58 €	
023	Virement à l'investissement	3 000,00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		12 110,70 €
002	Excédent antérieur reporté		223 704,28 €
013	Charges de personnel et frais assimilés		4 000,00 €
074	Dotations et participations		634 000,00 €
<b>Total section de fonctionnement</b>		<b>861 704,28 €</b>	<b>861 704,28 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT			
001	Déficit d'investissement	- €	
20	Immobilisations incorporelles	- €	
21	Immobilisations corporelles	20 403,45 €	
1068	Excédent de fonctionnement CA	- €	
001	Excédent d'investissement		5 292,75 €
28	Amortissements		12 110,70 €
021	Virement de la section de fonctionnement		3 000,00 €
	<b>Total section d'investissement</b>	<b>20 403,45 €</b>	<b>20 403,45 €</b>

*Après en avoir délibéré,  
le comité syndical à l'unanimité*

- **Décide de voter les crédits du budget primitif 2019 par chapitre.**

Fait à La Varenne, le 5 mars 2019,



Le Président,  
Christian COUTURIER

